



Pièce 620
1600, rue Scott
Ottawa (Ontario) Canada
K1Y 4N7

Tél. : (613) 729-3340
Télec. : (613) 729-3896
Courriel : caledon@caledoninst.org

Document de réflexion

*Dialogue stratégique sur
l'apprentissage communautaire*

Rédigé pour le compte du : Bureau des technologies d'apprentissage
Développement des ressources humaines Canada

Par : Sherri Torjman
Vice-présidente

Date : Avril 2003

ISBN : 1-55382-064-9

Une invitation à réfléchir

Ce document nous invite à réfléchir à ce que cela signifie que de vivre dans une société fondée sur le savoir; à réfléchir aux défis de travailler dans une économie axée sur la connaissance; à réfléchir à l'importance de l'apprentissage dans une société et une économie du savoir; à réfléchir aux diverses possibilités d'apprendre offertes en tout temps et pour tous et chacune; à réfléchir au rôle des collectivités dans l'adhésion au concept et à la pratique de l'apprentissage; et enfin, à réfléchir à la façon dont ces collectivités dispensent l'apprentissage et apprennent à leur tour.

Il y a visiblement beaucoup de matière à réflexion. Et il n'y a pas de balises toute simples pour aborder ces questions. Par contre, un dialogue assisté peut contribuer à résoudre certains problèmes, encourager leur examen approfondi et servir à proposer des orientations importantes pour promouvoir l'apprentissage dans ses diverses formes et ses buts variés.

Le Bureau des technologies d'apprentissage (BTA) de Développement des ressources humaines Canada a lancé ce dialogue stratégique dans le but de recueillir des opinions bien informées sur la raison d'être de l'apprentissage, sur le processus d'apprentissage assisté par la technologie et sur les facteurs qui permettent cette démarche fondamentale. Le BTA est également à l'affût de conseils judicieux quant à son rôle actuel et à celui qu'il pourrait jouer ultérieurement.

Mais ce document nous invite à faire plus que réfléchir. Il nous invite aussi à apprendre, à tirer des leçons de la recherche actuelle et de la recherche émergente, à apprendre des pratiques communautaires et à s'instruire les uns des autres. Notre réflexion et nos apprentissages actuels visent à façonner notre réflexion et nos apprentissages futurs.

La société fondée sur le savoir

C'est devenu pratique commune en commençant un rapport, un discours, voire même un document de réflexion, de lancer l'opinion toute faite suivante: nous vivons dans une société et une économie fondées sur le savoir. Cette affirmation a beau faire partie du vernaculaire populaire, chacun lui donne bien le sens qu'il veut.

Dans une société fondée sur le savoir, la connaissance et l'apprentissage sont devenus des composantes essentielles de la citoyenneté. Ils constituent les fondements de la participation citoyenne et sont les piliers de la réussite économique.

Il y a à peine une décennie, le concept de l'économie axée sur la connaissance était assimilé à certains secteurs seulement, notamment ceux des technologies de l'information et des communications. On se servait aussi de l'expression « économie du savoir » pour désigner certaines régions du monde notamment la *Silicon Valley* en Californie. Nous comprenons aujourd'hui que ces interprétations sont beaucoup trop

limitées et que l'économie fondée sur le savoir ne connaît à peu près pas de frontières sectorielles ou géographiques.

Nous comprenons aussi que la connaissance et l'apprentissage façonnent tous les secteurs de l'économie. La richesse d'un pays, voire même la richesse d'une région, ne repose plus seulement sur ses ressources naturelles comme le charbon, les forêts ou le poisson. Les collectivités, régions et pays disposent tous pour ainsi dire des actifs requis et potentiels pour se démarquer dans une économie du savoir, notamment leurs populations. Pour prospérer, cependant, ils doivent investir dans le développement de ces populations, dans leur besoin fondamental et incessant d'apprendre. Non seulement ce genre d'investissement est-il essentiel à la santé économique d'un pays, mais c'est également le fondement du développement humain et de la santé communautaire.

La connaissance et l'apprentissage sont deux clés essentielles pour accéder à la prospérité économique et au mieux-être social. Le gouvernement fédéral, en reconnaissance de ce fait, a lancé, en février 2002, deux stratégies nationales distinctes, mais liées une à l'autre, soit la Stratégie nationale en matière d'innovation et la Stratégie nationale en matière de compétences et d'apprentissage. Prises ensemble, ces deux stratégies cherchent à faire de la main-d'œuvre canadienne la main-d'œuvre la plus qualifiée et la plus talentueuse au monde.

Cette volonté a été renforcée par le discours du Trône, prononcé à l'automne 2002. Le Canada y est dépeint comme « un chef de file mondial en matière d'innovation et d'apprentissage, [apte à] attirer talents et investissements ». Le gouvernement fédéral a par ailleurs repris ce thème dans son budget de 2003 lorsqu'il a annoncé son intention « d'offrir de nouvelles possibilités d'apprentissage et de travail à tous les Canadiens et Canadiennes ».

La Stratégie nationale d'innovation vise, notamment, à stimuler l'émergence d'une culture de l'excellence, de l'apprentissage et de l'innovation dans tous les coins du pays. La stratégie énonce une série d'objectifs nationaux comportant des priorités fédérales et des actions complémentaires à être menées par des partenaires. À titre d'exemple, elle propose que d'ici 2005, on ait facilement accès à Internet haute vitesse dans tous les coins du pays. Elle vise également à ce que les collectivités canadiennes connaissent un rendement substantiellement supérieur au chapitre de l'innovation d'ici 2010.

La Stratégie nationale d'innovation et la Stratégie nationale en matière d'apprentissage et de compétences sont des stratégies qui ont été conçues en tandem. En fait, le processus d'apprentissage fait partie intégrante de l'innovation et en est un agent catalyseur. Le but de la Stratégie nationale en matière de compétences et d'apprentissage est de faire en sorte que la main-d'œuvre canadienne actuelle et future soit hautement qualifiée et adaptable.

Ces deux stratégies nationales, même si elles s'intéressent à des aspects qui leur sont propres, ont plusieurs caractéristiques communes. Elles reconnaissent toutes deux

que les compétences et l'apprentissage sont des outils nécessaires pour accroître la prospérité économique et favoriser l'intégration sociale. Toutes deux visent à améliorer le rendement des individus, des entreprises et des divers secteurs économiques. Enfin, elles reconnaissent le rôle déterminant des collectivités et des communautés au chapitre de l'actualisation des objectifs en matière d'innovation et d'apprentissage.

L'apprentissage communautaire

L'apprentissage et l'innovation n'émergent pas spontanément dans une collectivité. Ces processus doivent être conçus soigneusement et mis en œuvre stratégiquement. Les collectivités ont besoin de soutien pour réaliser ces objectifs et le gouvernement, notamment, peut jouer un rôle facilitant à cet égard. Et c'est ici qu'intervient le Bureau des technologies d'apprentissage (BTA).

Développement des ressources humaines Canada a créé le BTA en 1996 afin de promouvoir l'utilisation efficace des technologies d'apprentissage, de soutenir les activités d'évaluation, de recherche et de mise à l'essai liées à l'utilisation des technologies d'apprentissage, et d'accroître l'accès aux connaissances et le partage d'information de qualité sur les technologies d'apprentissage. Au cours des dernières années, le BTA a dirigé ses efforts et son soutien vers la création de *réseaux d'apprentissage communautaires* (RAC). Bien que ces réseaux soient différents les uns des autres à travers le pays, les exemples suivants illustrent dans quelle mesure ils se ressemblent aussi.

Les RAC sont des instances administrées localement. Ils contribuent au développement communautaire et aspirent à l'amélioration des conditions de vie des populations en prônant et faisant la promotion de l'apprentissage continu. Ils visent à réduire les disparités au sein d'une collectivité ou d'une communauté en encourageant une forte participation citoyenne et en favorisant l'inclusion. Beaucoup de ces RAC montrent à leurs populations locales comment se servir de différentes technologies – par exemple les réseaux d'apprentissage, la formation à distance et le téléapprentissage – pour acquérir des compétences professionnelles et s'instruire sur une base continue.

Il n'y a pas de doute que la portée actuelle et potentielle de ces réseaux est illimitée. Il s'agit à la fois d'un avantage et d'un inconvénient. La bonne nouvelle c'est qu'il y a beaucoup à faire et la mauvaise nouvelle c'est qu'il y a beaucoup à faire.

Dans le cas des collectivités, le défi consiste à cerner leurs priorités en matière d'apprentissage à même un vaste éventail de choix possibles. Le défi tout aussi impératif des gouvernements, et du BTA notamment, est de déterminer comment faire pour soutenir le plus efficacement possible ces choix et les améliorer, et comment faire pour aider les collectivités à reconnaître et à exploiter les actifs qui leur sont propres.

Mais pour pouvoir miser sur les actifs d'une collectivité, il faut d'abord bien comprendre le sens que l'on donne à « collectivité ». À quoi se réfère l'expression? À

un quartier donné, à une région géographique ou à un groupe dont les caractéristiques ou les intérêts sont semblables? Est-ce qu'elle désigne tout cela ou peut-être même davantage?

La réponse, c'est qu'il n'y a pas qu'une seule réponse. La plupart des gens se voient comme appartenant à plusieurs collectivités ou communautés différentes et non pas à une seule. Mieux vaut probablement définir librement le terme et laisser aux groupes le soin d'adopter leur propre définition en fonction de leur situation particulière. Dans certains cas, il pourra s'agir d'un quartier dont les frontières sont clairement délimitées. Pour d'autres, ce sera l'agglomération de plusieurs villes et villages. Et pour d'autres, l'expression se rapportera au territoire délimité par une administration locale.

Le terme collectivité ou communauté désigne également un groupe de personnes qui partagent des intérêts communs, mais qui ne vivent pas nécessairement dans un même lieu géographique. Ce sont parfois des personnes qui parlent une même langue et partagent des valeurs, des règles et des objectifs communs, par exemple des minorités visibles ou des personnes ayant des limitations fonctionnelles. Un autre aspect tout aussi important que la géographie est celui de la géométrie des groupes. Considérées de ce point de vue, les collectivités peuvent revêtir une multitude de formes.

Une collectivité peut également prendre la forme d'un réseau d'apprentissage. À titre d'exemple, l'initiative *Communautés dynamiques* est un projet d'envergure pancanadienne qui s'étend sur quatre ans et dont le but est d'explorer des solutions locales prometteuses en matière de réduction de la pauvreté. Le pivot de cette initiative est un partenariat pancanadien d'apprentissage en vertu duquel des représentants de quatorze villes se rencontrent mensuellement pour échanger idées, ressources et stratégies. Ils se réunissent en personne à une occasion dans l'année et pour les neuf autres occasions, leurs rencontres sont virtuelles.

Le concept de collectivité/communauté déborde même les frontières du pays. En effet, les technologies de l'information et des communications permettent de forger des liens au-delà des frontières et des océans. De nombreuses collectivités mondiales, notamment les groupes anti-mondialisation, s'échangent de l'information stratégique sur une base permanente. Ils sont constamment en mode apprentissage, échangeant des renseignements sur les grandes questions de l'heure, les stratégies importantes et les événements majeurs.

Bref, la définition de collectivité est large et elle s'étend de plus en plus. C'est à l'image d'un monde en évolution rapide en raison de la production constante et de la transmission ininterrompue de connaissances nouvelles et de l'existence de modes de communication variés reliant ensemble, et de différentes façons, divers groupes de personnes.

La technologie permet de créer des collectivités là où il n'y en avait pas auparavant. On travaille actuellement à mettre sur pied des regroupements virtuels afin de créer une masse critique d'expertise, d'habiletés ou d'intérêts communs. À titre

d'exemple, le collège universitaire du Cap Breton tente de stimuler l'innovation régionale en créant de nouveaux micro-groupements. Les technologies de l'information et des communications jouent un rôle essentiel dans l'établissement des liens nécessaires.

Le développement multicommunautaire est une autre stratégie employée, notamment dans les régions rurales. Ces régions sont souvent défavorisées parce qu'elles n'ont pas la masse critique requise pour maintenir leurs activités ni la demande globale pour soutenir leurs produits et services. En travaillant de concert avec leurs voisins, les petites municipalités peuvent accroître leurs réserves de ressources et renforcer leurs capacités de façon à surclasser les régions qui agissent isolément. Elles peuvent partager non seulement leurs ressources dures, mais également leurs ressources souples : le savoir et l'expertise, qui sont tout aussi importantes. Elles peuvent grandir ensemble en apprenant ensemble.

Mais voilà, les initiatives fondées sur la collaboration, comme celle qu'exige la création de réseaux d'apprentissage communautaires, n'apparaissent pas spontanément. À l'instar du processus d'apprentissage, elles ont besoin d'un agent catalyseur pour se concrétiser et se perpétuer.

Les structures de gouvernance des nombreux réseaux d'apprentissage communautaires varient considérablement. À titre d'exemple, à Nanaimo, en Colombie-Britannique, la structure organisationnelle du réseau est composée de membres de tous les établissements d'éducation et de formation de la région, ainsi que de représentants des gouvernements fédéral et provincial. Le réseau *Random North Development Corporation* de Terre-Neuve s'intéresse au développement économique et communautaire durable. Son conseil d'administration est composé de représentants du Economic Zone Board, d'associations de développement rural, du *College of the North Atlantic*, de Développement des ressources humaines Canada, du ministère provincial de l'Industrie, du Commerce et du Développement rural et du ministère provincial des Ressources humaines et de l'Emploi.

Malgré leurs différences, ces structures organisationnelles s'appuient sur des principes communs. Elles regroupent plusieurs organisations et la plupart sont multisectorielles. Elles visent une représentation issue des milieux de l'éducation et de la formation, du gouvernement, du secteur bénévole et du monde des affaires. Elles rassemblent autour de la table les principaux intervenants, élaborent un plan stratégique pour leur projet d'apprentissage communautaire et font le lien entre la collectivité et l'initiative. Bien que plusieurs acteurs participent à la gouvernance générale du projet, un seul organisme agit habituellement à titre de maître d'oeuvre de l'initiative et coordonnent les diverses activités d'apprentissage que décide de mettre en oeuvre la collectivité.

Le caractère communautaire de ces structures de gouvernance soulève naturellement des questions quant au rôle du gouvernement à leur égard. Financer le lancement des divers processus de collaboration dans le but soutenir les réseaux d'apprentissage communautaires est une fonction importante du BTA. Bien qu'il faille

mettre beaucoup d'efforts, et sur une base soutenue, pour que les partenariats communautaires connaissent du succès, ce volet est habituellement sous-financé. Par ailleurs, le financement pour soutenir la grande diversité de programmes que les RAC veulent mettre sur pied se doit d'être flexible. Or, on n'a pas souvent accès à ce genre de financement.

Dans l'univers des partenariats, les gouvernements doivent trouver des moyens de faciliter plutôt que de diriger et de contrôler. Des politiques et un contexte réglementaire positifs sont autant de facteurs essentiels. Le gouvernement devrait également se pencher sur les différentes formes et sur l'étendu que pourrait prendre le soutien offert au processus de développement communautaire. À titre d'exemple, créer un bassin de formateurs et de formatrices hautement qualifiés pour aider les collectivités à élaborer des plans d'apprentissage stratégiques, assortis d'objectifs de résultats raisonnables et pertinents. Pour apprendre, il n'est pas suffisant de créer de l'information ou de recevoir de l'information.

L'actif principal de la société fondée sur le savoir, soit une quantité phénoménale d'informations facilement accessibles, constitue en fait son problème majeur. La quantité d'information sur tous les sujets s'est accrue considérablement au cours des dernières années. L'investissement dans la recherche a engendré une croissance exponentielle de l'information dont disposent les organismes du monde entier. Les technologies ont accéléré ce processus en facilitant le *stockage* d'information.

Mais stocker l'information ne constitue qu'un facteur de l'équation. Sa diffusion est un aspect tout aussi important. Les technologies des communications, notamment le courrier électronique et les appareils fonctionnels personnels, facilitent la *transmission* de l'information. Ces technologies ne connaissent pas de frontières géographiques ni temporelles.

Les technologies de l'information et des communications ont certes ouvert de nouveaux horizons, mais elles ont également créé des pressions nouvelles. Aucun être humain ne peut se tenir au fait de toute l'information qui circule dans le cyberspace. Au-delà d'un certain point, la quantité d'information peut nuire plus que d'autre chose. Le volume est tout simplement excessif. Ce stress des temps modernes signifie qu'il est d'autant plus important pour les organismes et les collectivités de bien choisir la quantité et la nature de l'information qu'ils veulent partager.

Une autre difficulté réside dans le fait que l'information est accessible en tout temps. Or, nous n'en avons pas besoin *tout le temps*. Ce qu'il faut c'est qu'on l'ait *au bon moment*. La question est de savoir comment sensibiliser les gens à l'information qui existe et à l'endroit où se la procurer. Savoir demander l'information et non pas l'accumuler, voilà ce qui compte.

Les logiciels à la carte, arrivés juste au bon moment sur le marché, vont rendre ce processus beaucoup plus facile pour les initiés de la technologie. Ces nouveaux logiciels peuvent être programmés pour balayer en permanence les sources de données pertinentes

et pour repérer l'information utile sans aucune intervention de la part de l'utilisateur. Mais il faudra attendre un bon bout de temps avant que ce type d'aide technique soit utilisé à grande échelle. En effet, beaucoup de collectivités et de familles s'ont à peine rendues à l'étape d'emprunter l'autoroute de l'information.

La question de la qualité de l'information est étroitement liée à celle de la quantité. Il y a information et il y a information. Il y a de la documentation plus ordinaire et il y a de la documentation de qualité supérieure.

Le défi pour les individus ainsi que pour les collectivités c'est de savoir reconnaître la bonne information de la moins bonne, notamment quand les personnes ne possèdent pas l'expertise dans un certain domaine. Reste à savoir si le gouvernement a un rôle à jouer en matière de contrôle de qualité et qui doit déterminer les critères pour établir la validité d'une source. Ces questions comportent manifestement des considérations éthiques. Entre-temps, si les collectivités cherchent à promouvoir l'apprentissage dans leur milieu, elles doivent prendre des mesures pour éviter à leur population de se noyer dans une mer de papier et de mots.

Apprendre à propos d'apprendre

Nous savons que le savoir imprègne toutes les dimensions de notre économie et de notre société. Mais nous savons peu à son propos. Ce mot s'emploie à toutes les sauces. En fait, il y a plusieurs types d'apprentissage, au moins quatre selon l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE).

Le *savoir-quoi* désigne l'information factuelle de base, laquelle peut être subdivisée en ses éléments constitutifs et communiquée sous forme de données. Le *savoir-pourquoi* désigne l'information causale ou l'explication qui est à la base du savoir-quoi. Le *savoir-comment* désigne les compétences requises ou la capacité nécessaire pour faire quelque chose. Le savoir-comment est lié étroitement au *savoir-qui* – c'est-à-dire celui ou celle qui sait quoi faire et comment le faire.

Pourquoi est-ce si important de distinguer et de comprendre ces différents savoirs? La distinction entre chacun d'eux est significative parce que chacun tire son information de sources différentes. De nos jours, ça ne suffit plus de comprendre le savoir-quoi et le savoir-pourquoi d'une situation donnée. C'est le savoir-comment qui produit habituellement des résultats. Et ce savoir-comment est généralement transmis par le savoir-qui.

En d'autres termes, il existe des connaissances codifiées, lesquelles sont généralement associées au savoir-quoi et au savoir-pourquoi. Cependant, ces connaissances codifiées ne s'actualisent pas, ne s'appliquent pas tant qu'elles ne sont pas juxtaposées à des connaissances tacites, c'est-à-dire au savoir-comment et au savoir-qui.

Ces quatre dimensions du savoir ont jeté un nouvel éclairage sur notre compréhension de l'apprentissage. Il fut un moment où nous pensions qu'apprendre était un processus à sens unique, les connaissances partant d'une source pour arriver à un destinataire. Nous croyions que l'apprentissage se faisait en vertu de la transmission de l'information. Mais rien ne prouve que ce soit véritablement ce processus qui permette d'apprendre. En fait, il est erroné de présumer qu'une connaissance transmise résulte forcément en une connaissance acquise.

Tout cela pour dire que la transmission du savoir ne suffit pas à elle seule à générer l'apprentissage. Il faut faire quelque chose avec ces connaissances pour qu'elles acquièrent un sens. Nous comprenons maintenant que l'apprentissage est le résultat d'une interaction dynamique entre les différentes formes que prend la connaissance. La transmission de l'information n'est que le début du processus.

Il existe une dimension sociale fondamentale au chapitre de l'application du savoir. En effet, l'importance accordée aux interactions dynamiques dans le processus de médiation illustre la dimension « capital social » de l'apprentissage. Le capital social se réfère aux réseaux et aux organismes qui permettent l'apprentissage et qui favorisent d'autres interactions. Il permet de libérer le savoir tacite, lequel interagit avec le savoir codifié pour favoriser l'apprentissage.

La reconnaissance grandissante du rôle déterminant du capital social aide à expliquer la fonction vitale des réseaux d'apprentissage communautaires. La collectivité, au sens large du terme, constitue un environnement privilégié en matière de transmission du savoir. En apprentissage communautaire, il est convenu que les gens apprennent le mieux quand ils apprennent avec d'autres. L'interaction entre les apprenants et les apprenantes renforce le processus d'apprentissage et concrétise les connaissances.

La société fondée sur le savoir ne se limite toutefois pas à son volume d'information et à l'importance des connaissances. Nous vivons aussi dans une société axée sur l'électronique où la technologie joue un rôle déterminant au chapitre de la transmission du savoir et de l'échange d'idées. Il y a plusieurs années, lorsqu'elle a présenté un exposé dans le cadre de la série *CBC Massey Lectures*, la professeure Ursula Franklin de l'université de Toronto a décrit l'omniprésence de la technologie de la façon suivante :

[Traduction]

À mon avis, la technologie a servi à bâtir la maison dans laquelle nous vivons tous et toutes. Nous agrandissons et rénovons sans cesse cette maison. De plus en plus d'aspects de la vie humaine se déroulent entre ses quatre murs tant est qu'aujourd'hui, il n'y a pratiquement plus d'activités humaines faites à l'extérieur de celle-ci. Ces activités sont toutes influencées par l'architecture de la maison, l'aménagement de son espace, l'emplacement de ses portes et de ses murs. Contrairement à nos ancêtres, nous avons rarement l'occasion de vivre à l'extérieur de notre maison. Et elle se transforme encore; on continue à la bâtir et à la démolir en même temps..

Est-ce que nous nous sentons tous et toutes à l'aise dans cette maison? Bien sûr que non. Les technologies contribuent à bâtir des collectivités et des communautés, mais elles peuvent aussi contribuer à leur éclatement. La société axée sur l'électronique se

doit impérativement d'utiliser la technologie de façon constructive pour transmettre les connaissances. Elle ne doit pas servir à remplacer les rapports humains.

Le défi de l'avenir consiste à cerner les champs d'apprentissage dans lesquels les collectivités devraient idéalement s'investir. *Apprendre mais à quelles fins*, voilà une question fondamentale à se poser en tant que société et économie fondées sur le savoir. Évidemment, il faut établir des priorités quant aux nombreux buts possibles de l'apprentissage. Et un autre défi, non moins important, sera de trouver une réponse à la question suivante : *quel est le meilleur moyen de faciliter l'apprentissage, quel qu'en soit les fins?*

Ces défis cruciaux illustrent bien l'ampleur du problème. Par ailleurs, il y a d'autres questions tout aussi importantes et qui ont trait au rôle des collectivités. Qu'est-ce que les réseaux d'apprentissage communautaires peuvent de façon réaliste accomplir? De quels types de soutiens, à la fois directs et indirects, et à l'intérieur d'un cadre politique approprié, ont-ils besoin? Et qu'est-ce que tout cela signifie pour le Bureau des technologies d'apprentissage à un moment où il tente de saisir et de comprendre l'évolution des besoins des collectivités dans un monde qui se transforme de jour en jour?

Les défis

N° 1 : Apprentissage et participation

Apprendre implique beaucoup plus que la simple acquisition d'habiletés fondamentales et nous savons, par ailleurs, qu'acquérir ces habiletés fondamentales n'est pas toujours simple en soi. Ces compétences sont vitales parce qu'elles sont le fondement de tous les autres apprentissages. Il nous les faut sans faute pour pouvoir participer dans la plupart des aspects de la société fondée sur le savoir.

Les compétences de base sont semblables aux fondations d'un édifice. Avec le temps, toute construction doit être modifiée et améliorée. À vrai dire, il n'y a pas de limites aux rénovations que l'on peut y apporter. Mais il faut d'abord ériger des fondations solides et stables.

Beaucoup de facteurs sous-tendent cette obligation à de solides fondements de base. Dans un monde où tout évolue à un rythme étourdissant, il est essentiel de posséder des connaissances de base en lecture, en écriture et en calcul. Et dans une société et une économie fondées sur le savoir, ces connaissances ne peuvent pas se limiter à l'écriture et au calcul. Il faut également savoir se servir d'un clavier et d'un ordinateur. La connaissance de l'informatique est une condition sine qua non de réussite. Il faut également savoir communiquer, travailler en équipe et pouvoir s'adapter aux changements.

Un grand nombre de Canadiens et de Canadiennes ne possèdent pas ces habiletés fondamentales et ce, malgré leur importance. Bien que l'ensemble de la population soit

scolarisée comme jamais auparavant, près de huit millions de personnes au Canada, soit plus de 40 pour cent des adultes en âge de travailler, ne savent pas suffisamment lire ou écrire pour pouvoir participer à une économie en plein essor. Environ le quart des diplômés et diplômées de niveau secondaire n'ont pas les aptitudes en lecture et en écriture requises pour entreprendre des études postsecondaires.

Dans tous les milieux socio-économiques, il y des enfants dont le rendement scolaire n'est pas à la hauteur de leur potentiel, mais il demeure que le fait d'être issu d'une famille à faible revenu soit un facteur de risque très élevé. Près de 20 pour cent des enfants âgés de 15 ans et plus vivent dans des familles défavorisées. Or, on sait que l'accès aux études postsecondaires est moins facile pour les couches de populations pauvres ainsi que pour les personnes qui ont des besoins spéciaux. Et le prix à payer est élevé : les personnes peu instruites ont tendance à être marginalisées à l'intérieur du marché du travail ou à être exclues de celui-ci.

Les Autochtones du Canada sont confrontés à des problèmes particuliers en rapport à l'acquisition des compétences de base. Ce sont les enfants d'âge préscolaire qui sont les plus vulnérables. Le pourcentage d'enfants atteints du syndrome d'intoxication fœtale à l'alcool ou qui présentent des manifestations d'alcoolisme foetal est beaucoup plus élevé dans les communautés autochtones que dans les communautés non autochtones, ce qui nuit énormément à leur développement et à leur réalisation future. Les enfants d'âge scolaire ainsi que les adolescents et adolescentes autochtones réussissent généralement moins bien à l'école que leurs homologues non autochtones. Environ 41 pour cent des Autochtones, âgés de 25 à 34 ans, n'ont pas terminé leurs études secondaires, comparativement à 18 pour cent des non-Autochtones appartenant au même groupe d'âge.

Ces chiffres témoignent de graves problèmes dans le système d'éducation, notamment dans le cas de populations particulières. Les collectivités de même que les RAC peuvent encourager tous les Canadiens et toutes les Canadiennes à acquérir l'ensemble des habiletés fondamentales pour favoriser leur participation citoyenne. D'ailleurs, beaucoup de collectivités le font déjà.

Par exemple, le centre *Technology Education/Enterprise Development Communications* de Russell, au Manitoba, offre des possibilités d'éducation et de formation, ainsi que d'autres programmes, aux décrocheurs scolaires et à ceux qui risquent de le devenir. L'organisme *NB Branché*, au Nouveau-Brunswick, a mis sur pied des centres d'apprentissage qui offrent un éventail de services d'éducation, y compris un programme pour achever son secondaire. En collaboration avec l'université du Nouveau-Brunswick, *NB Branché* offre des cours de première année d'université dans différentes collectivités. À ces cours s'ajoutent un emploi à temps partiel et de la formation en technologie de l'information et des communications. Le *Vancouver Community Network*, qui mène plusieurs projets de front, intervient, notamment, auprès de personnes analphabètes et à faible revenu.

Les exemples intéressants de collectivités qui offrent la possibilité à leurs populations d'acquérir un bagage de connaissances essentielles sont innombrables. La question n'est peut-être pas de savoir si elles peuvent le faire mais plutôt s'il leur appartient de le faire. Les réseaux d'apprentissage communautaires sont bien placés pour enseigner les habiletés de base mais est-ce véritablement leur rôle? Cette tâche ne revient-elle pas davantage au système d'éducation, lequel est plus apte à répondre à la grande diversité des apprenants et des apprenantes et à leurs besoins particuliers? Toutefois, étant donné que la possession des compétences de base soit si fondamentale, peut-être bien que la source de l'enseignement importe peu et que ce soit les résultats qui comptent en bout de ligne.

N° 2 : Apprentissage et revenu

La société fondée sur le savoir a élevé la barre. En fait, elle a fait en sorte que l'importance des habiletés de base requises s'est accrue et qu'elles se sont multipliées. Et la barre se déplace à mesure que les nouvelles technologies transforment, et elles le font sans arrêt, nos façons de travailler. Les emplois d'aujourd'hui exigent des niveaux de compétences élevés comme jamais auparavant. Cela vaut même pour les emplois que l'on dit peu spécialisés comme ceux de la restauration rapide. L'économie axée sur la connaissance repose sur une main-d'œuvre bien instruite et qualifiée et ce, dans tous les milieux et en tout temps.

Depuis les années 1990, seuls le nombre d'emplois qui exigent un diplôme d'études collégiales ou universitaires a connu une croissance. En 2004, plus de 70 pour cent des nouveaux emplois créés au Canada seront comblés par des personnes détentrices d'un diplôme d'études postsecondaire et 25 pour cent de ces postes commanderont un diplôme universitaire. Beaucoup trop de travailleurs et de travailleuses sont exclus du marché du travail parce qu'ils ne satisfont pas aux qualifications requises. Seulement 6 pour cent des nouveaux emplois seront comblés par des personnes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires.

Les métiers professionnels ainsi que les métiers d'apprentis sont souvent laissés pour compte en matière de perfectionnement et de formation continue. Et le problème est grave. En effet, les projections relatives au marché du travail annoncent d'importantes pénuries de main-d'œuvre d'ici quelques années dans ces domaines.

Une autre caractéristique de l'économie fondée sur le savoir : la formation n'est plus une affaire vite réglée et ponctuelle. L'évolution incessante et rapide des connaissances et de la technologie signifie qu'il n'est pas uniquement utile mais tout à fait impératif de pouvoir parfaire, sur une base continue, ses connaissances et ses habiletés professionnelles.

Malheureusement, pratique ne rime pas avec réalité. Les programmes de formation existants ne sont pas encore conçus, du moins pas à grande échelle, pour

s'harmoniser au rythme d'apprentissage que commande la nouvelle économie. La formation doit mieux s'arrimer aux besoins du marché du travail.

Il faut aussi reconnaître, qu'avec le temps, les connaissances peuvent se perdre, s'oublier. Les connaissances et les compétences acquises au cours des années s'encrassent si on ne se recycle par régulièrement.

Pourtant, la participation des adultes canadiens à des activités éducatives et à de la formation continue n'est pas reluisante. En fait, cela n'a pas bougé depuis le début des années 1990. En matière d'éducation des adultes, le Canada n'atteint pas les normes internationales. Selon les chiffres de l'OCDE, le Canada se classe loin derrière le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Australie pour ce qui est du pourcentage d'adultes âgés de 25 à 54 ans à avoir participé à des programmes de formation offerts par leur employeur en 1995.

Au Canada, l'Enquête sur le lieu de travail et les employeurs, réalisée pour le compte du gouvernement fédéral, a révélé que la formation professionnelle a tendance à se faire principalement dans les grandes entreprises. La plupart des petites entreprises n'ont habituellement pas les ressources ni l'expertise nécessaires pour investir dans le perfectionnement et l'amélioration des compétences de leurs employés et employées. En général, les Canadiens et les Canadiennes qui travaillent pour une petite entreprise n'ont pas accès à la formation continue qu'exige une économie axée sur la connaissance. Étant donné que près de 75 pour cent des nouveaux emplois seront désormais créés par de petites entreprises locales, il y aura de moins en moins de personnes qui auront la possibilité de recevoir de la formation en milieu de travail.

Actuellement, beaucoup de collectivités sont actives au plan de la formation de la main-d'œuvre ou du développement du marché du travail et leurs actions prennent diverses formes. À titre d'exemple, en Ontario, le réseau *Women and Rural Economic Development Network* a élaboré un programme de formation qui touche aux besoins particuliers des femmes. Au Nouveau-Brunswick, *NB Branché* embauche des jeunes pour lancer des projets de numérisation. Cela crée de l'emploi pour des personnes assistées sociales ou leur permet de lancer leur propre entreprise. Le réseau *Niagara Labour Market Information Network* offre un guichet unique aux gens qui veulent des renseignements sur le marché du travail. Le centre *North Sydney Entrepreneurial Centre* diffuse de l'information sur le marché du travail et fournit des services reliés à l'emploi aux chômeurs et chômeuses du Cap-Breton. Le site Web interactif *Ciblétudes* est un guichet unique d'information en ligne décrivant les possibilités d'accès à des études postsecondaires.

De toute évidence, apprendre et revenu vont de pair. Et plus on a de connaissances plus nos revenus sont susceptibles d'être élevés. Mais à qui revient la responsabilité d'offrir de la formation continue et du perfectionnement professionnel? La réponse n'est pas aussi évidente que cela. Quel est le rôle des communautés et des collectivités en matière d'éducation permanente? Devraient-elles se servir de leurs ressources limitées et faire de la formation de main-d'œuvre? Et est-ce que les ressources

destinées à la formation doivent toujours être si limitées? N'y aurait-il pas lieu que les RAC travaillent plus étroitement avec divers partenaires et recueillent des fonds destinés à des programmes d'acquisition des connaissances de base et de perfectionnement professionnel?

Le problème réside peut-être dans nos pratiques actuelles. La main-d'œuvre dont nous disposons au Canada est peut-être beaucoup plus qualifiée que nous le pensons. Le Canada a des piètres résultats au chapitre de la reconnaissance des compétences acquises en dehors du système d'éducation officielle. Et il en va de même pour la reconnaissance des compétences acquises à l'étranger ou outre-mer.

La *Canadian Association for Prior Learning Assessment* est un organisme qui s'emploie à identifier, documenter, évaluer et reconnaître les connaissances acquises dans le cadre d'études officielles ou non. La reconnaissance des acquis part du principe que l'on peut apprendre dans divers contextes: en milieu scolaire, au travail, dans la vie quotidienne et dans d'autres pays. Si seulement on reconnaissait au Canada les apprentissages formels mais également les autres, un des obstacles importants à la pleine participation au marché du travail de nombreux Canadiens et Canadiennes tomberait d'un seul coup. Comment se fait-il que cela soit si difficile à faire, notamment dans un pays qui dépend lourdement, et qui dépendra de plus en plus, des nouveaux arrivants et de leurs compétences professionnelles pour pourvoir les nombreux postes vacants prévus d'ici quelques années?

N° 3 : Apprentissage et innovation

L'apprentissage et l'innovation sont si intrinsèquement liés qu'il est presque impossible de départager le début de l'un et la fin de l'autre.

L'innovation est souvent définie comme étant la création ou la génération d'idées, de produits ou de processus nouveaux. Mais cette définition est trop étroite. Quoique l'innovation *puisse* certes générer de nouvelles idées, elle sert également à appliquer, de façon novatrice et à de nouveaux domaines, des idées existantes. Essentiellement, par innovation, on entend l'introduction dans l'économie ou dans la société de nouvelles connaissances ou d'une combinaison originale de connaissances existantes.

En matière d'économie, on voit les groupements industriels comme autant de lieux propices au foisonnement de l'innovation. Ces groupements ou grappes industriels sont formés d'industries apparentées et concentrées sur un même territoire géographique. En font partie aussi leurs principaux fournisseurs et les institutions qui les appuient. Ce modèle de développement économique est compatible avec la reconnaissance, de plus en plus répandue mondialement, du rôle des régions comme moteur des économies nationales. Cela étant, un grand nombre de villes importantes se voient obligées d'occuper une place de premier ordre sur la scène internationale. Afin de survivre dans un tel environnement concurrentiel, les grandes agglomérations urbaines doivent attirer des investissements et les meilleurs talents du monde.

Cependant, l'innovation ne doit pas être perçue comme la chasse gardée des grands centres urbains. Au contraire, beaucoup de petites collectivités canadiennes, en région rurale et éloignée notamment, disposent de ressources considérables en matière de savoir et d'entrepreneuriat. Elles n'ont peut-être pas les réseaux, l'infrastructure, les capitaux d'investissement ou l'expertise nécessaires pour réaliser leur potentiel d'innovation, mais elles possèdent l'actif essentiel pour innover, à savoir les gens, les connaissances et les capacités d'apprendre.

Le meilleur moyen de soutenir les capacités d'innovation d'un milieu est de partager, à l'échelle régionale, un tronc commun de connaissances. Le niveau régional a toute son importance parce que l'espace et la proximité sont deux facteurs qui contribuent à l'acquisition du savoir, aux capacités d'apprentissage et à l'innovation. L'innovation est par conséquent un processus, une démarche ancrée dans les régions et elle en émerge. Elle est générée par le regroupement de divers intervenants établis dans une même région.

Les localités (collectivités locales), quant à elles, sont bien placées pour agir à titre de centres et de réseaux d'apprentissage et d'innovation. Elles peuvent jouer un rôle important pour répondre aux besoins du marché du travail des secteurs nouveaux et émergents de l'économie. Par exemple, elles pourraient s'associer à un conseil sectoriel afin de déterminer les besoins en matière de ressources humaines du secteur en question et de travailler à les combler. Ces réseaux peuvent faire en sorte que soient offerts dans un milieu donné la formation et le perfectionnement requis pour soutenir les activités des groupements et grappes industriels qui s'y trouvent.

Les réseaux d'apprentissage communautaires (RAC) peuvent agir à titre d'agents rassembleurs pour mobiliser les principaux secteurs, notamment le secteur des affaires, le milieu de l'éducation, le gouvernement et le secteur bénévole, autour des principaux besoins en matière de formation et d'apprentissage des grappes industrielles de leur milieu. À titre d'exemple, disons qu'une localité perçoit dans la biotechnologie une grappe industrielle à développer dans son milieu. Les RAC peuvent faire en sorte que les principaux intervenants qui s'emploient à mettre en place, consolider et développer ce nouveau créneau de l'économie locale se réunissent, sur une base régulière, dans le but de discuter de leurs besoins en matière de formation continue et de perfectionnement dans le secteur de la biotechnologie. Les RAC pourraient également identifier les besoins immédiats de ce secteur en matière de ressources humaines mais également pour l'avenir. Ils pourraient s'organiser pour qu'une formation de base appropriée soit offerte. Ils pourraient mettre au point un système pour aider le milieu à promouvoir le perfectionnement en vue de répondre à l'évolution des besoins dans le secteur. Ils pourraient aussi s'employer à ce que les personnes habituellement exclues des activités économiques de pointe puissent s'y faire une place, non seulement à la table de discussion, mais sur le terrain.

Les réseaux d'apprentissage communautaires peuvent faire tout cela et ils peuvent même faire plus. Par contre, est-ce le meilleur emploi possible de leur temps et de leurs ressources?

N° 4 : Apprentissage et citoyenneté

On parle souvent de l'apprentissage comme si sa seule valeur était d'assurer un revenu ou de l'augmenter. Il n'y a aucun doute que l'éducation est essentielle mais sa valeur transcende et de beaucoup la notion de revenu, voire même celle d'innovation. La Commission internationale sur l'éducation et l'apprentissage pour le 21^e siècle, créée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), voit dans l'apprentissage ce qu'elle qualifie de « trésor intérieur ». Il est vrai que l'acquisition de connaissances est un facteur essentiel pour accéder au marché du travail, mais tout aussi important, il s'agit d'un « passeport pour la vie ».

La Commission soutient avec conviction que l'apprentissage est au coeur du développement humain et communautaire. L'apprentissage stimule l'intelligence, la créativité, la sensibilité esthétique et culturelle, les valeurs spirituelles et la responsabilité morale. La Commission fait valoir que l'apprentissage est tellement essentiel au mieux-être humain que ce doit être un processus à vie.

Par exemple, le réseau d'apprentissage communautaire de St. Albert, un peu au nord d'Edmonton, tente de concrétiser cet idéal. Ce réseau a pour mission d'encourager les membres de la collectivité à s'instruire et, par le biais de l'éducation permanente, à s'assurer une prospérité durable. Le degré d'adhésion des membres de la collectivité à une démarche d'apprentissage à vie et la reconnaissance de la région comme collectivité d'apprentissage de premier ordre sont les deux éléments qui serviront à évaluer le succès de l'initiative.

L'apprentissage à vie ne vise pas uniquement les personnes qui ont déjà accumulé un certain bagage de vie. En fait, le processus débute et devrait débiter dès le plus jeune âge. La recherche et l'observation la plus élémentaire démontrent que l'humain apprend dès la naissance, peut-être même avant celle-ci. Les premières années de la vie sont déterminantes au chapitre du développement du cerveau. Elles ont des répercussions sur le rendement scolaire des enfants et, ultérieurement, sur leur rendement au travail.

On doit repenser et élargir le concept d'apprentissage à vie. L'apprentissage doit sensibiliser les gens à ce qu'ils sont et à leur environnement et il doit les inciter à s'impliquer dans leur milieu de travail, dans leur quartier et dans leur pays. La Commission internationale considère que l'éducation est le meilleur moyen de promouvoir un mode de développement humain plus intégré et harmonieux et plus susceptible de contribuer à réduire la pauvreté, l'exclusion, l'ignorance, l'oppression et la guerre.

L'apprentissage est un processus permanent d'acquisition de connaissances et de perfectionnement des compétences. Mais, il s'agit aussi, sinon surtout, d'une occasion exceptionnelle de promouvoir le développement personnel et de forger des liens entre les personnes, les organismes et les pays. L'apprentissage intergénérationnel fournit un bel exemple de moyen d'acquérir des connaissances tout en bâtissant des relations. Les personnes âgées peuvent élargir les horizons des jeunes en leur parlant de culture et d'histoire. Les jeunes, quant à eux, peuvent élargir les horizons de leurs aînées et aînés en les initiant aux nouvelles technologies. L'apprentissage devient ainsi un processus mutuellement bénéfique et qui aide à combler l'écart intergénérationnel.

L'apprentissage communautaire permet également de jeter des ponts vers les autres et de tisser des liens harmonieux entre divers groupes ethnoculturels. Il peut permettre de sensibiliser à ses origines et à son histoire. À titre d'exemple, le réseau *Lumby Community Internet Access*, en Colombie-Britannique, au nombre de ses nombreuses activités, a lancé un projet de numérisation. On peut avoir accès par Internet au récit de l'histoire et de l'économie de la région de Lumby. Le réseau *Vancouver Community Learning Network* fournit quant à lui, outre ses autres services, des portails pour recueillir et conserver des contes populaires, des récits historiques et de l'art traditionnel.

L'apprentissage est beaucoup plus qu'un simple processus éducatif permettant aux individus et aux organismes d'acquérir de nouvelles connaissances. Il s'agit également d'une forme de développement communautaire. Les membres d'une collectivité prennent une part active au chapitre des enjeux qui les touchent. En groupe, ils apprennent à circonscrire les problèmes, trouver des solutions et prendre les mesures nécessaires pour mener à terme des projets.

La résolution collective de problèmes est une forme d'apprentissage en vertu de laquelle les personnes jonglent avec les diverses possibilités, les compromis et les solutions de rechanges qui s'offrent à elles. En cours de processus, elles trouvent une solution raisonnable ou une approche apte à concilier une multitude d'intérêts variés et parfois divergeants. Le problème à résoudre peut être négatif : réduire les taux élevés de chômage, de pauvreté, de violence familiale ou de criminalité. Il peut également être positif : promouvoir l'amour des arts ou l'embellissement d'un quartier ou élaborer un plan d'action en matière d'écologie.

Le RAC, à l'œuvre dans le nord de la Saskatchewan, regroupe sept régions et vise à renforcer leurs capacités au chapitre du développement économique communautaire de leur milieu. Ce projet prend en compte le besoin qu'ont les Autochtones d'améliorer leurs compétences pour assurer leur propre développement. *Learning Link* est un regroupement d'organismes et d'individus qui travaillent ensemble à promouvoir une culture d'apprentissage à vie. On y tient des cercles d'apprentissage pour aider les adultes à comprendre les enjeux fondamentaux pour leur collectivité. Ces cercles génèrent des idées et des solutions pour agir sur ces enjeux.

À Terre-Neuve, le projet *Community Education Initiative* de Port-au-Port, vise plusieurs objectifs en matière d'apprentissage et de dimensions d'apprentissage. Au nombre de ses actions, l'organisme a créé des prématernelles éducatives, des centres de ressources familiales pour l'éducation et le soutien des parents, ainsi que des groupes de jeux pour les parents et les enfants. Le programme *Parents as Teaching Partner* tente de briser le cycle d'analphabétisme familial. On forme des jeunes pour qu'ils puissent faire partie des équipes d'alphabétisation intervenant auprès de la population locale.

Les réseaux d'apprentissage communautaires renforcent et activent les capacités d'un milieu à résoudre collectivement ses problèmes. Elles peuvent également introduire de nouvelles technologies pour diffuser l'information et accroître la participation citoyenne. La technologie qui rend le réseautage possible peut s'avérer un outil révolutionnaire au chapitre de la reconstruction d'une collectivité, du renforcement des liens à l'échelle locale et de la mobilisation autour de projets conjoints et d'initiatives communautaires. Elle peut aider à forger des liens à l'intérieur des collectivités et entre les collectivités, chez nous et partout dans le monde.

La Société pour l'apprentissage à vie est une organisation, dont le siège social est à Québec. Elle regroupe des organismes de l'ensemble du Québec qui prône l'utilisation des technologies de l'information et des communications comme outils de formation et d'organisation en vue de résoudre des problèmes qu'ils ont en commun. À l'Île-du-Prince-Édouard, le groupe *Télécommunauté insulaire francophone* se sert de la technologie pour informer la population des changements dans les programmes gouvernementaux et pour faire connaître les initiatives de développement communautaire se déroulant dans la province. À Halifax, le réseau *Chebucto Community Net* travaille à faciliter la communication et à soutenir les groupes communautaires dans leurs activités de perfectionnement professionnel, d'information et de services à la collectivité.

L'apprentissage aux fins de la participation citoyenne constitue un outil d'intégration important. Il permet aux citoyens et aux citoyennes de s'impliquer activement dans leur collectivité. Est-ce qu'il s'agit d'une fin plus importante que celle d'assurer un revenu? Nous l'avons vu, le développement du capital humain repose sur le capital social. Il se peut donc que la participation citoyenne soit un facteur déterminant pour apprendre. Par contre, si le fait d'avoir moins de connaissances implique une capacité moindre à bien gagner sa vie alors, on devrait prioriser l'acquisition d'habiletés professionnelles. Se peut-il que nous soyons face à une fausse dichotomie? Dans l'esprit des réseaux d'apprentissage communautaires, un choix donné ne devrait pas en écarter un autre.

N° 5 : Apprentissage et excellence

La notion d'apprendre aux fins d'exceller signifie que les personnes, les organismes, voire même les collectivités, doivent sans cesse évaluer leur rendement et trouver des moyens d'améliorer leurs résultats. Le concept d'apprentissage doit s'enchâsser dans toutes les dimensions du travail et des loisirs. Or, cela pose un défi

certain puisque, dans le passé, l'apprentissage ne s'inscrivait pas dans la mission des initiatives à caractère communautaire. L'aide qu'on leur accordait visait surtout à ce qu'elles mettent tout en œuvre pour réussir et atteindre les objectifs fixés, avec des résultats mesurables.

Habituellement, l'évaluation sert à déterminer le succès ou l'échec de certaines interventions. Elle vise à établir si les résultats d'une action ont été positifs ou négatifs. Et la préoccupation omniprésente, celle qui entretient tout le processus d'évaluation, est de déterminer ce qui « marche ». Bien que cela soit important, savoir ce qui a marché n'est peut-être pas l'aspect le *plus* important. Il faut peut-être s'arrêter davantage à ce que l'on a appris de l'expérience. Quelle action a toutes les apparences d'une réussite et pourquoi faire? Quels sont les facteurs qui ont contribué à son succès? Comment se fait-il que certaines actions semblent inefficaces? Quoi faire pour obtenir de meilleurs résultats?

On commence habituellement l'évaluation une fois les principaux fondements d'un projet établis et le travail déjà commencé. Or, il serait beaucoup plus utile d'obtenir de la rétroaction à propos d'un projet tout au long de son déroulement de façon à ce que les interventions jugées moins efficaces puissent être identifiées et rectifiées. Si, par inadvertance, le processus de mise en œuvre du projet, sa structure organisationnelle, connaissent des ratées ou posent plus de problèmes qu'anticipés au départ, il serait utile de le savoir plus tôt que plus tard. Parce que plus tard équivaut souvent à trop tard.

Les techniques d'apprentissage et d'évaluation traditionnelles nous ont appris à faire un retour sur le passé pour évaluer le chemin parcouru. Une vision nouvelle, propre à l'apprentissage communautaire, nous incite à aller plus loin en matière d'évaluation, à prendre plus de facteurs en compte. Elle nous met au défi d'analyser nos actions présentes et de nous demander si elles auront des répercussions sur nos actions futures. La survie, dans une économie fondée sur le savoir, repose sur les habiletés liées à la lecture, à l'écriture et à la communication. Dans le même ordre d'idées, se pourrait-il que l'apprentissage communautaire permette de s'adapter aux hauts et aux bas de cette économie?

Le *Manitoba School Improvement Program* fournit un bel exemple d'un projet qui vise à actualiser le principe de l'apprentissage à des fins d'excellence. En vertu de ce programme, une trentaine d'écoles secondaires reçoivent des subventions pluriannuelles pour mettre en œuvre des projets autodirigés d'amélioration au chapitre de leur rendement. À titre d'exemple, elles peuvent offrir des parcours de carrière ou modifier leurs cases horaires de façon à créer des blocs d'apprentissage plus longs. Elles ont également accès à des fonds pour renforcer leurs capacités au chapitre de la planification, de la résolution de problèmes, de l'enracinement communautaire et de l'évaluation. Bref, ces fonds servent à les soutenir dans leurs efforts pour s'améliorer sans relâche et atteindre l'excellence.

L'apprentissage prépare le terrain pour qu'il se produise des choses, pour qu'une collectivité rehausse le niveau d'habiletés de certaines tranches de sa population, qu'elle

investisse dans le développement de ses jeunes enfants, qu'elle encourage à l'alphabétisation, qu'elle trouve des solutions à divers conflits, qu'elle crée de l'emploi, qu'elle s'attaque à la criminalité et à la violence familiale, qu'elle assainisse son environnement et quoi encore. Est-ce que ce sont les résultats finaux qui permettent de conclure qu'il y a eu « apprentissage » ou est-ce la démarche communautaire constituée en soi l'apprentissage? C'est une question complexe.

Ainsi, le processus d'apprentissage communautaire peut avoir réussi même si les résultats que visait la démarche communautaire au départ n'ont pas été atteints. Prenons le cas d'une collectivité qui se serait engagée dans un vaste exercice d'apprentissage pour réduire la pauvreté. Elle s'est documentée au maximum à propos de divers programmes de formation, de fonds d'emprunt communautaires, d'entrepreneuriat jeunesse, de services de soutien destinés aux populations vulnérables et de mesures pour éliminer les obstacles à l'emploi. Mais ne voilà-t-il pas que son principal employeur, un manufacturier de voitures, a fermé ses portes ou que le moteur économique de la région, la pêche, s'est effondré. Des milliers de personnes se retrouvent au chômage. La collectivité a effectivement appris de l'exercice et de la dynamique communautaire mais les buts qu'elle s'était fixés au départ et les résultats qu'elle cherchait à atteindre par l'intermédiaire d'une démarche d'apprentissage communautaire n'ont pas été atteints.

Dans ces exemples, l'incapacité à atteindre les résultats souhaités relève de facteurs indépendants de la volonté du réseau d'apprentissage communautaire. Néanmoins, la clarification des objectifs communautaires, la participation citoyenne et l'action communautaire résultant du processus d'apprentissage sont autant de résultats significatifs. Et si certaines personnes se sentent moins exclues au sein de la collectivité, si elles se sont perfectionnées et si elles ont plus confiance en leurs capacités d'apprendre, n'est-ce pas important?

Il faut également considérer un autre aspect de la question. Le taux de pauvreté dans un milieu donné peut augmenter en dépit du fait que le processus d'apprentissage connaisse, quant à lui, du succès. Il se pourrait que le dit processus ait un effet positif à long terme sur la résilience du milieu. Le fait que divers membres d'une collectivité se soient employés à discuter ensemble de l'ampleur de la pauvreté dans leur population et de moyens possibles pour la réduire pourra la mettre à l'abri d'un effondrement total. Elle se relèvera plus rapidement grâce aux leçons apprises en vertu du processus d'apprentissage communautaire. Mais comment faire pour mesurer l'impact de cette *immunisation*. Comment faire pour vérifier si l'investissement actuel servira d'écran protecteur pour l'avenir? On se penche rarement sur la résilience, à plus forte raison sur les façons de l'évaluer.

En optant pour l'apprentissage à des fins d'excellence, on met de côté les jugements critiques et on insiste davantage sur le perfectionnement continu. On ne juge pas d'une chose après coup et en noir et blanc mais on s'intéresse à toutes ses teintes de gris. En vertu de l'apprentissage à des fins d'excellence, on suppose également que des erreurs seront commises et qu'il faudra rectifier le cap.

En réalité, le fait de ne pas rectifier le cap en cours de route peut indiquer certaines lacunes au chapitre de l'autocritique, voire même la crainte de prendre des mesures audacieuses. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas le message à envoyer aux collectivités engagées dans une démarche d'apprentissage communautaire. Le problème vient du fait que la plupart des bailleurs de fonds, notamment le gouvernement, exigent que l'on mette au point une stratégie d'intervention, qu'elle soit immuable et qu'on la suive à la lettre. Il semblerait qu'une telle rigidité facilite la surveillance du projet et la reddition de comptes. Il se pourrait toutefois qu'elle ne facilite pas l'apprentissage.

Les facteurs qui contribuent à l'apprentissage

Aujourd'hui, nous comprenons mieux la dynamique de l'apprentissage et nous avons une bonne idée de ses composantes. Mais cela ne suffit pas. Il faut aussi comprendre le processus d'apprentissage, ce qui fait qu'une personne apprend. On doit mieux connaître les facteurs qui contribuent à l'apprentissage, les préalables à l'apprentissage.

Au nombre de ces préalables, les technologies de l'information et des communications figurent au sommet de la liste. En fait, elles ont révolutionné le processus d'apprentissage. Toutefois, si elles contribuent, il faut aussi savoir qu'elles peuvent nuire. L'écart technologique, une expression qui revient souvent pour décrire les iniquités entre les pays du nord et ceux du sud, est grand et il s'étend davantage. Les pays en voie de développement accusent un grand retard dans leurs capacités à générer de l'information et à l'appliquer.

Mais cet écart technologique n'existe pas seulement entre les pays nantis et les pays démunis. Il existe également à l'intérieur des pays développés entre les *inforiches* et les *infopauvres*. Beaucoup de personnes n'ont pas accès, sur une base régulière, voire même accès tout court, aux technologies de base en matière d'information et de communications. Selon le Groupe de travail sur l'accès aux réseaux à large bande, 75 pour cent de la population canadienne a accès à des réseaux informatiques à haute vitesse comparativement à seulement 20 pour cent des populations d'autres pays.

De 1999 à 2001, l'usage d'Internet au pays est passé de 59 pour cent à 69 pour cent. Pourtant, les ménages à faible revenu ont encore du retard au chapitre de l'accès au cyberspace. L'analphabétisme demeure une contrainte tout comme les obstacles techniques pour certaines tranches particulières de population, notamment les personnes âgées.

Parfois les obstacles tiennent des droits d'auteur. Il faut déboursier pour se procurer les logiciels et leurs mises à niveau. Or, pour la plupart des ménages à faible revenu, entre acheter de la nourriture ou un permis d'utilisation de logiciel, le choix est facile à faire. Et ces ménages ne peuvent pas non plus se procurer les équipements les plus récents, tels que les accessoires fonctionnels personnels, ni leurs versions améliorées.

Les organismes et les collectivités qui utilisent les technologies de l'information et des communications pour promouvoir l'apprentissage et le développement économique peuvent aussi être confrontés aux problèmes de la propriété commerciale des droits d'auteur et des permis d'utilisation de logiciels. L'utilisation des *graticiels*, c'est-à-dire des logiciels accessibles au grand public et dont le code de source est gratuit, constitue une solution de rechange intéressante.

Beaucoup de gens ne possèdent pas encore les compétences requises pour circuler avec aisance dans le monde des technologies nouvelles, des technologies dont le rythme de changement est plus rapide que la capacité d'apprentissage du commun des mortels. De plus, il arrive souvent que les équipements informatiques et les logiciels ne soient pas conviviaux, un autre facteur aggravant.

Et puis, on présume que les gens profiteront allégrement des avantages que leur procurent les technologies de l'information et des communications. Les groupes de discussion sur le Web sont un bel exemple. La théorie veut que le fait d'offrir des groupes de discussion sur le Web soit suffisant à lui seul pour stimuler la participation. Mais la réalité est tout autre.

La plupart des personnes ne participent pas aux groupes de discussion en ligne simplement parce que ceux-ci existent. Il doit habituellement y avoir un *initiateur*, soit quelqu'un qui anime la discussion, pose des questions, fait des commentaires, bref, donne une orientation générale à la discussion. L'animateur en ligne doit être dynamique pour que la discussion soit délibérante et ne se limite pas au bavardage décousu qui est habituellement le propre des groupes de discussion en ligne. De façon générale, l'approche passive ne mène pas à une forme d'apprentissage orienté.

L'acquisition de connaissances requiert beaucoup de soutien. Cela peut prendre la forme d'un encadrement individuel ou en groupe. Il faut également former des formatrices et des formateurs pour que ces personnes puissent, à leur tour, transmettre les connaissances recherchées aux autres membres de leur collectivité. Pour que le processus d'apprentissage communautaire se réalise pleinement, on doit voir à ce qu'il y ait divers niveaux de perfectionnement professionnel. Quoique que cela soit devenu plus difficile étant donné l'estompement de la distinction traditionnelle entre enseignant et apprenant.

Bien que la technologie soit un outil déterminant pour faciliter l'apprentissage, l'écran cathodique ne peut se substituer au visage humain. En bout de ligne, les technologies de l'information et des communications sont là pour soutenir les rapports humains, mais elles ne les remplacent pas. Même les réseaux d'apprentissage communautaires, qui reposent généralement sur la technologie, reconnaissent qu'il n'y a rien comme un environnement d'apprentissage personnalisé et facilitant.

Nous l'avons vu, le capital social constitue une dimension importante du processus d'apprentissage : les relations personnelles et les contacts individuels font

véritablement une différence. Cela étant, il demeure essentiel de se servir de la technologie et de ses applications pour favoriser l'apprentissage, encourager la souplesse, réduire le temps et les coûts de déplacement et maximiser l'accès à l'information. L'équilibre est délicat entre l'implication personnelle et l'autoapprentissage.

Il existe beaucoup d'exemples où la technologie, loin d'isoler les membres d'une collectivité, leur a plutôt ouvert une fenêtre sur le monde. Prenons Rankin Inlet. Il s'agit d'un village de quelque 2 000 personnes dont 80 pour cent sont inuites. Le village est situé à 1 000 kilomètres au nord de Winnipeg et on peut s'y rendre seulement par les airs. Le réseau d'apprentissage communautaire est installé dans un centre appelé *Igalaaq*, lequel se trouve dans la salle des ordinateurs de l'école secondaire locale. Ce centre offre l'accès à Internet au personnel et aux élèves durant les jours d'école et aux membres de la collectivité en soirée et les fins de semaine. Le centre a établi des liens avec d'autres collectivités aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières du Canada. *Igalaaq* a contribué à réduire l'isolement de la collectivité et à lui insuffler un sentiment de fierté à l'égard de sa culture, de sa langue et de sa situation unique au monde.

Les facteurs qui favorisent l'apprentissage, ses préalables, n'ont parfois rien à voir avec le fait d'apprendre. Ce sont plutôt des *soutiens* qui permettent aux membres de la collectivité de participer activement à un processus d'apprentissage donné. Le manque de fonds pour la formation et l'apprentissage ou même l'absence de moyens de transport pour se rendre sur les lieux d'une formation sont autant d'obstacles à la participation. Par exemple, il faut parfois prévoir des mesures spéciales pour accommoder les personnes qui ont des limitations fonctionnelles; elles peuvent avoir besoin d'aide pour se préparer à se rendre aux endroits où les activités de formation ont lieu ou simplement pour s'y rendre. En Ontario, l'organisme *Women and Rural Economic Development Network* a créé un fonds d'emprunt pour les nouveaux entrepreneurs et entrepreneures désireux de lancer une entreprise en milieu rural et qui ne rencontrent habituellement pas les critères des programmes d'emprunts traditionnels.

Avoir accès à des services de garde à l'enfance de qualité constitue un autre facteur essentiel et préalable à l'apprentissage. Les services de garde sont essentiels à l'égalité des femmes. Ils leur permettent de suivre de la formation en vue de travailler, de se trouver un emploi et de le conserver. De plus, les services de garde sont impératifs pour favoriser l'apprentissage précoce. D'innombrables études, menées au Canada comme à l'étranger, ont démontré l'importance de bons services de garde à l'enfance au chapitre du développement et de l'épanouissement des enfants. Somme toute, les services de garde de bonne qualité permettent aux parents d'apprendre et contribuent directement à l'apprentissage des enfants.

À Toronto, la fondation *Learning Enrichment Foundation*, reconnaissant le fait que bon nombre de personnes susceptibles de participer à ses divers programmes : cours de langue, formation professionnelle ou clubs de recherche d'emplois, ne pourraient le faire à moins d'avoir accès à des services de garde à l'enfance abordables et de bonne qualité, a mis en place son propre réseau de garderies dans la ville. Le réseau compte 13

garderies autorisées accueillant quelque 650 enfants. La fondation forme également les participantes et les participants à titre d'aides-éducatrices ou d'aides-éducateurs.

Combien de responsabilités les réseaux d'apprentissage communautaires peuvent-ils assumer au juste ? Et dans quelle mesure peuvent-ils en ajouter à leur fardeau actuel ? Il revient peut-être à d'autres de voir à ce que les facteurs préalables à l'apprentissage soient mis en place. Par ailleurs, d'aucuns feront valoir le contraire. Pour eux, les facteurs préalables à l'apprentissage sont une condition sine qua non à la réussite de tout processus d'apprentissage communautaire.

À cela s'ajoute un autre problème : il manque souvent de fonds pour mettre en place les soutiens qui contribuent à l'apprentissage. L'argent dont on dispose est habituellement affecté à une fin particulière. On ne peut s'en servir pour répondre à un ensemble de besoins. Les collectivités rurales et autochtones ont constaté, quant à elles, que les approches intégrées et globales qui prennent en compte divers besoins sont celles qui fonctionnent le mieux dans leur cas. Or, il est très rare que l'aide financière qu'on leur verse ne doive pas être affectée à des fins précises.

Et pour conclure

De toute évidence, le monde dans lequel nous vivons est guidé par le savoir et imprégné de connaissances. Il n'y a pour ainsi dire aucune limite, et c'est bien ainsi, à ce que l'on peut accomplir. Mais comment faire les choix difficiles propres à un monde où il faut toujours plus de connaissances et où il faut se perfectionner sans cesse et mieux ? Doit-on réduire la portée et le sens de collectivité et de communauté ? En d'autres termes, déterminer des groupes cibles prioritaires en matière d'apprentissage tels que les néo-Canadiens et les néo-Canadiennes, les jeunes mères, les Autochtones ou les personnes ayant des limitations fonctionnelles ? Faut-il réduire la portée de l'apprentissage pour se limiter plus spécifiquement à l'utilisation des technologies nouvelles, à l'acquisition des habiletés de base ou au perfectionnement professionnel ?

Parmi ces choix, aucun ne semble véritablement satisfaisant, considérant les facteurs qui facilitent l'apprentissage d'après les collectivités et les communautés. Parmi les solutions possibles, plutôt que de restreindre la portée de l'apprentissage, on pourrait se donner des priorités en matière d'interventions. On pourrait aussi grossir la part du gâteau et accroître les budgets réservés à l'apprentissage. Pour cela, il faudrait faire appel à des sources de financement privées, notamment à des fondations et des donateurs privés, à des sociétés privées, et à des sources de financement du secteur bénévole, notamment les fondations communautaires et Centraide.

Une autre solution consiste à accepter le fait que la nature même de l'apprentissage communautaire de même que son processus varieront toujours considérablement d'un coin du pays à l'autre. En fait, l'apprentissage *asymétrique* est non seulement dicté par les disparités locales mais fait partie de la quintessence canadienne. La *communauté* se situerait au niveau des résultats recherchés. Les collectivités

individuelles, quant à elles, choisiraient la route qui leur convient le mieux pour atteindre ces résultats. La destination serait claire même si les parcours et les moyens de transport pourraient varier.

D'aucuns peuvent s'objecter à cette asymétrie sous prétexte que la véritable quintessence canadienne en matière d'apprentissage tient dans un ensemble de normes communes permettant un certain degré de souplesse mais pas trop de disparités. Ils diront que l'apprentissage et ses résultats recherchés sont beaucoup trop importants pour laisser faire le hasard.

Qu'en est-il des ressources? Effectivement, il faut accroître le financement accordé à l'apprentissage. Il faut que les programmes soient plus flexibles et il faut du financement soutenu. Mais l'argent n'est pas le seul facteur important dans cette équation. L'autre facteur crucial pourrait bien se situer au niveau du partage de connaissances, à savoir guider et accompagner les collectivités dans les nombreux champs qu'elles doivent investir, notamment la création de partenariats, la gouvernance et l'utilisation des technologies nouvelles, et soutenir les apprentissages qui se font à l'intérieur des collectivités et entre elles. En bout de ligne, il pourrait s'avérer que les connaissances et les possibilités offertes aux collectivités pour leur donner les moyens d'apprendre soient aussi utiles que des coffres substantiellement plus garnis. Investir plus, certes, mais mieux aussi.

Cela se pourrait-il que le mot le plus important soit, en fait, notre dernier : apprentissage?